

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?Ecole-et-cinema-2017-2018>



Ecole et cinéma 2017/2018

- Pédagogie - Élémentaire - Enseignements artistiques -



Date de mise en ligne : mercredi 7 juin 2017

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

Sommaire

- [Programme 2017/2018](#)
- [Rappel](#)

Le dispositif national « École et Cinéma » est reconduit et s'adresse aux enseignants volontaires des écoles primaires dès la Moyenne Section.

Les enseignants peuvent effectuer leur inscription en ligne jusqu'au 7 juillet 2017 à l'adresse suivante :
<http://www-annexe.ia76.ac-rouen.fr/ecocine>

Programme 2017/2018

PROGRAMMATION : A pour le Cycle 1 (MS/ GS) B pour le Cycle 2 C pour le Cycle 3

Trimestre 1

A Cycle 1 (MS/ GS) : Princes et Princesses de Michel Ocelot -France - 2000 - 01h05

B Cycle 2 : La Ruée Vers l'Or de Charles Chaplin- Etats-Unis - 1925 - 01h12 (Version Sonorisée 1942)

C Cycle 3 : La Ruée Vers l'Or de Charles Chaplin- Etats-Unis - 1925 - 01h12 (Version Sonorisée 1942)

Trimestre 2

A Cycle 1(MS/ GS) : Jeux d'Images (Petite Forme) de Norman Mc Laren - Canada - 1942/ 1964 - 0h32

B Cycle 2 : Jeux d'Images de Norman Mc Laren - Canada - 1942/ 1964 - 0h47

C Cycle 3 : Billy Eliott de Stephan Daldry - Grande-Bretagne - 2000 - 01h50

Trimestre 3

A Cycle 1(MS/ GS) : Shaun Le Mouton de M. Burton et R. Starzak-Grande Bretagne - 2015 - 01h25

B Cycle 2 : Shaun Le Mouton de M. Burton et R. Starzak-Grande Bretagne - 2015 - 01h25

C Cycle 3 : Tout en Haut du Monde de Rémi Chayé - France - 2015 - 01h20

Rappel

Les enseignants inscrits dans le dispositif s'engagent à respecter les principes de sa mise en œuvre notamment :

- Le visionnement par les élèves des trois séances du programme.
- La participation de l'enseignant aux formations n'ouvrant pas droit à indemnités de déplacement :

Au premier trimestre et au troisième trimestre, le prévisionnage des films suivi d'un temps de formation aura lieu en salle de cinéma (2 x 2h / de 17H à 19H).

Au deuxième trimestre, les films retenus ne feront pas l'objet d'un prévisionnage ; une exploitation pédagogique en sera proposée dans le parcours de formation Ecole et cinéma 76 sur Magistère. (3H décomptées des 9H de la formation Magistère)

Le transport des élèves et le droit d'entrée de la salle de cinéma sont à la charge des écoles ; les enseignants prennent contact avec le cinéma choisi pour fixer le jour et l'horaire de la séance. Le règlement est à effectuer le jour même de la projection.

- > Pour d'autres informations, vous pouvez consulter le blog dédié à ce dispositif :
<http://blog.ac-rouen.fr/ecocine/>